



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 09 juillet 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

L'Actualité, 9 juillet 2009 - Les 360 heures d'Ignatieff ? Pas de problème !

Seulement 360 heures de travail pour avoir droit aux prestations d'assurance-emploi, c'est déjà possible presque partout aux États-Unis.

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, propose que, dans toutes les régions du pays sans exception, des prestations d'assurance-chômage soient versées à toute personne qui perd son emploi ou le quitte pour une raison juste, à condition qu'elle ait travaillé pendant au moins 360 heures au cours de l'année précédente. Sous le régime actuel, la période de travail requise varie entre 420 et 700 heures, selon le taux de chômage de la région.

Est-ce que la proposition d'Ignatieff serait une bonne chose ? Pour y voir clair, jetons un coup d'oeil au sud. Dans 46 des États américains, il faut avoir accumulé au cours de l'année précédente une rémunération minimale, qui est la plupart du temps inférieure à 3 600 dollars. Cela veut dire qu'il suffit à un salarié américain qui gagne 10 dollars l'heure d'avoir travaillé pendant 360 heures et souvent beaucoup moins pour avoir droit aux prestations, et ce, quel que soit le taux de chômage de sa région. En d'autres termes, la proposition de Michael Ignatieff est déjà en vigueur presque partout aux États-Unis. Ce qui change, c'est le pourcentage du salaire auquel les prestataires ont droit chaque semaine et la durée de leur période de prestations. Des éléments clés !

En effet, il ne faut pas croire que l'assurance-chômage est un pactole pour les Américains. Dans la grande majorité des États, le montant maximal des prestations est modeste. Il ne peut habituellement pas dépasser un pourcentage allant de 25 % à 60 % de la rémunération accumulée. Par exemple, si vous avez gagné 4 000 dollars dans l'année précédant votre période de chômage, le montant total des prestations que vous pouvez toucher ne peut excéder un plafond situé entre 1

000 et 2 400 dollars, selon l'État où vous habitez.

Ce genre de restriction est fondé sur le bon sens. Si votre maison vaut 200 000 dollars et que vous l'assurez contre l'incendie, vous ne pouvez pas vous attendre à ce que l'assureur vous accorde 500 000 dollars en dédommagement si elle brûle. La tentation serait trop grande d'y mettre le feu vous-même !

C'est pourtant ce que l'assurance-chômage permettait dans l'est du Québec et les provinces de l'Atlantique au courant des années 1980. Dans ces régions, vous pouviez toucher des prestations égales à 60 % de votre salaire hebdomadaire durant un maximum de 42 semaines à la seule condition d'avoir travaillé 10 semaines dans l'année précédente. Le montant maximal des prestations auquel votre rémunération accumulée de 4 000 dollars vous donnait droit n'était pas de 1 000 à 2 400 dollars, comme aux États-Unis, mais de 10 000 dollars. C'était de 4 à 10 fois plus que chez l'Oncle Sam.

Les travailleurs de la Gaspésie et de l'Atlantique ne sont pas fous. Ils ont compris, à l'époque, que travailler 10 semaines et passer le reste de l'année à recevoir des prestations de chômage pouvait leur procurer le même revenu que 35 semaines de travail à temps plein. Comme dans mon exemple de l'assurance contre l'incendie, la tentation était forte d'adopter ce mode de vie à deux vitesses. Nos amis acadiens ont baptisé ce système " l'autoroute 10-42 ". L'assurance-chômage est ainsi devenue un important concurrent des PME dans l'est du Canada, ce qui nuisait au développement économique et social de cette région.

La Loi sur l'assurance-emploi de 1996 a corrigé en partie la situation. Dans les régions où le taux de chômage est élevé, ce n'est plus à 10 000 dollars de prestations que votre rémunération accumulée de 4 000 dollars vous donne droit, mais à 5 000 dollars. Vos prestations dépassent encore votre rémunération de 1 000 dollars, mais elles ont diminué de moitié. Le nouveau système est beaucoup moins tentant que par le passé. L'assurance-emploi comme mode de vie n'a pas complètement disparu, mais elle a diminué en importance.

Les 360 heures de Michael Ignatieff ? Pas de problème. C'est juste et équitable. Il faut simplement s'assurer que le montant des prestations qui y seraient rattachées ne ferait pas retomber nos régions ressources dans le même piège de dépendance qu'autrefois.

PIERRE FORTIN est professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal.

NPD, 7 juillet 2009 - Les personnes sans emploi attendent pendant que les conservateurs et les libéraux tergiversent

Selon un rapport du directeur parlementaire du budget (DPB), plus de 1,75 million de Canadiens perdront leur emploi d'ici l'an prochain.

« C'est une hausse fulgurante de 500 000 personnes, comparativement aux statistiques de 2008. », souligne le chef du NPD Jack Layton.

« Les conservateurs de Stephen Harper nous avaient promis que les allégements fiscaux qu'ils ont offerts aux entreprises permettraient de créer des emplois. Mais ils n'ont pas réussi. Ces réductions sont injustifiées et elles expliquent en grande partie la crise financière des conservateurs. »

« Nous devons résilier ces réductions d'impôts imprudentes et les remplacer par des mesures incitatives liées aux investissements et au rendement de la création d'emplois. »

Le NPD exhorte le gouvernement Harper à étendre l'accès équitable à des prestations d'assurance-emploi pour les personnes sans emploi.

« Les conservateurs, avec l'appui des libéraux, ont décidé d'étudier le dossier pendant l'été. Entre temps, de plus en plus de Canadiens ont d'énormes difficultés financières. », déclare M. Layton.
« Ils ont besoin d'aide maintenant. »

« Les conservateurs n'ont rien fait pour gérer cette crise, ils n'ont pas investi dans la relance de l'économie industrielle et il y a des pertes salariales. Nous devons faire prospérer l'économie afin de supprimer le déficit. Nous devons donc avoir une vision et y investir. Mais M. Harper ne voit pas plus loin que les réductions d'impôts. »

La Presse Canadienne, 7 juillet 2009 - Jack Layton soutient que l'argent se fait attendre pour les infrastructures

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, a soutenu lundi, au Québec, que les municipalités attendent toujours la majeure partie des sommes promises par le gouvernement fédéral pour les infrastructures.

En janvier, le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait annoncé l'injection de 12 milliards \$ sur deux ans pour revitaliser les ponts, routes, aqueducs et réseaux de transport en commun au pays.

Ottawa s'engageait à financer 50 pour cent des projets admissibles, la balance devant l'être par les provinces et les municipalités.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, avait alors invité les municipalités à se prévaloir rapidement de cette aide, les prévenant que les fonds inutilisés seraient retournés dans le fonds consolidé du gouvernement.

Or, a soutenu Jack Layton en entrevue à "La Tribune", le gouvernement Harper ne veut pas

dépenser cet argent.

Le chef du NPD était à Magog, dimanche, une ville durement touchée par les fermetures d'usines, où, dit-il, il a pu constater un urgent besoin de fonds fédéraux pour relancer l'économie locale.

M. Layton a rappelé que son parti a proposé de modifier la loi sur l'assurance emploi pour que les chômeurs puissent avoir droit aux prestations après 360 heures de travail, pour éliminer les deux semaines de carence, hausser les prestations et permettre aux travailleurs autonomes de cotiser au régime.

La Presse Canadienne, 3 juillet 2009 - Le rapport budgétaire confirme le déficit à long terme des conservateurs

Dans son dernier rapport, le directeur parlementaire du budget indique que le gouvernement Harper n'a plus aucune crédibilité en matière d'économie. C'est ce qu'a dit aujourd'hui le porte-parole libéral responsable des finances, John McCallum.

« Il est temps que le ministre Flaherty dise la vérité sur la situation lamentable du déficit, a déclaré M. McCallum. Les politiques économiques du gouvernement Harper sont un pitoyable échec. Pas plus tard qu'il y a trois semaines, le ministre s'accrochait toujours aux objectifs de cinq ans qu'il avait fixés en janvier. Maintenant, nous apprenons que les conservateurs ont mené le Canada à un déficit structurel de 17 milliards de dollars et ils n'ont aucun plan en place pour sortir le Canada de ce gouffre financier. »

« L'Évaluation économique et financière du directeur parlementaire du budget publiée aujourd'hui prévoit un déficit cumulatif de 156 milliards de dollars sur cinq ans, dont un déficit de 17 milliards de dollars en 2013-2014. Le 16 juin, le ministre Flaherty a dit au Comité des finances qu'il maintient ses prévisions de janvier dernier prévoyant un excédent budgétaire d'ici 2013-2014 malgré le fait que le déficit révisé atteindra 50 milliards de dollars cette année. »

« Les conservateurs disent eux-mêmes que les pertes d'emplois vont se multiplier l'an prochain. Pourtant le gouvernement de Stephen Harper n'a aucun espoir de créer de nouveaux emplois, ni d'aider les Canadiens déjà sans emploi, a dit M. McCallum. Si vraiment nous avons besoin d'une raison de plus pour demander une assurance-emploi équitable pendant la récession, la voilà.»

Le rapport du directeur parlementaire du budget prévoit une perte additionnelle de 200 000 à 500 000 emplois, l'an prochain, ce qui causera une hausse soudaine du chômage et il sera plus élevé que les prévisions faites dans le budget. Selon le rapport, « les personnes qui perdront leur emploi pendant la récession resteront au chômage plus longtemps, car les emplois deviennent de plus en plus difficiles à trouver ». Le rapport conclut aussi que le gouvernement n'a pas encore indiqué comment son budget va créer les 190 000 emplois promis.

« Le gouvernement Harper n'a pas le droit de prétendre que le pouvoir parlementaire de dépenser est la même chose que le financement réellement consacré aux projets créateurs d'emplois, a poursuivi M. McCallum. Les dépenses de stimulation tardives de cette année ont laissé un trop grand nombre de Canadiens sans emploi. »

Une analyse du deuxième bulletin de rendement du gouvernement faite par le directeur parlementaire du budget révèle un écart important entre les autorisations en place pour les initiatives budgétaires et le financement réel des projets.

« Le directeur parlementaire mérite des félicitations pour avoir rendu les comptes que les conservateurs n'ont pas rendus dans leur deuxième rapport, a conclu M. McCallum. Grâce à son évaluation honnête de l'économie canadienne, il a su montrer l'importance de son rôle dans les débats parlementaires et la nécessité de lui donner accès aux ressources et à l'information dont il a besoin pour faire son travail ».

Le Nouvelliste (Trois-Rivières), 3 juillet 2009 - Les bloquistes préparent la tournée du chef

C'est une première, mais la situation est exceptionnelle, expliquent-ils. Les députés du Bloc québécois, à leur propre initiative, seront partout au Québec en juillet pour tenter de secouer l'apathie des Québécois et les rendre plus réceptifs au message de Gilles Duceppe qui entreprendra au début d'août sa traditionnelle tournée d'avant la rentrée parlementaire.

Paule Brunelle (Trois-Rivières) Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice-Champlain) Louis Plamondon, (Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour) et Roger Pomerleau (Drummond) écumaient hier la Mauricie et le Centre-du-Québec à bord d'une fourgonnette aux couleurs du Bloc.

Force leur est de reconnaître que le député démissionnaire péquiste, François Legault, a raison lorsqu'il prétendait il y a quelques jours que les politiciens n'ont plus l'oreille des Québécois et qu'une apathie générale s'est installée.

C'est pour tenter de les secouer que les bloquistes frapperont sur le clou tout l'été: réforme de l'assurance-emploi, coupe dans la culture, absence de plan de relance économique, disparité dans l'aide accordée au secteur de l'automobile et de la forêt.

Ils seront sur toutes les tribunes, dans tous les médias et de tous les rassemblements, promettent-ils.

Lorsqu'on leur demande comment ils expliquent l'indifférence de la population qui vit pourtant des moments très difficiles avec la crise économique et les fermetures d'usines qui s'en suivent, le député de Drummond, Roger Pomerleau, répond que c'est parce que les chômeurs ont encore de sources de revenus, mais que lorsque le robinet de l'assurance-emploi sera tari, on risque

d'entendre plus de protestations... et de voir plus de monde dans les bureaux des députés. D'ailleurs, ce serait déjà commencé.

Effet Parizeau sans doute, les bloquistes se défendent farouchement de compter sur ce moment pour gagner la faveur populaire lors d'une prochaine élection générale, même s'ils admettent que la crise provoquée par les coupes dans la culture les a bien servis lors de la dernière campagne électorale.

Louis Plamondon dit tabler davantage sur une bonne réforme du régime de l'assurance-emploi que le Bloc pourrait obtenir à l'arraché pour plaire aux électeurs.

"Si nous avons réussi dans le dossier des prestations pour les personnes âgées, on peut aussi le faire dans le dossier de l'assurance-emploi", d'ajouter Paule Brunelle.

Jean-Yves Laforest compte quant à lui dénoncer la coalition conservatrice-libérale à tous les micros et tenter de prouver que les libéraux ont été incapables de répondre aux besoins de Québécois.

"Tous les deux appuient un plan de lutte à la crise qui est nettement insuffisant et surtout extrêmement injuste pour le Québec", insiste-t-il.

Le député de Saint-Maurice-Champlain a aussi tourné en dérision le "comité bidon" formé conjointement par les libéraux et les conservateurs pour étudier les problèmes de l'assurance-emploi, concession accordée au chef libéral en échange de la stabilité du gouvernement.

"Une coquille vide", ironise Roger Pomerleau.

Louise Plante

Radio-Canada, 1er juillet 2009 - Assurance emploi : Le Canada fait piètre figure

L'économiste Lars Osberg, de l'Université Dalhousie à Halifax, affirme que le système d'assurance-emploi canadien offre l'une des pires couvertures sociales des pays industrialisés.

Un discours contestataire qui pourrait donner de solides arguments à l'opposition libérale à Ottawa qui milite justement pour une réforme de ce système.

L'enseignant affirme notamment que s'il souhaite retrouver la couverture sociale des années 1990, le gouvernement canadien devra accomplir un véritable tour de force.

« À peu près 40 % des chômeurs reçoivent des prestations d'assurance-chômage. C'est la moitié du pourcentage qui en recevait dans les années 1990 », compare-t-il.

L'économiste s'est non seulement intéressé à ce qui se fait aux États-Unis, mais dans plus d'une vingtaine de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique. Il constate que les pays scandinaves et l'Allemagne se démarquent nettement du Canada par leur générosité envers leurs travailleurs.

« Dans le niveau des prestations, dans la durée des bénéfiques, et dans la facilité à accéder à l'assurance-chômage », précise-t-il.

Ottawa devra d'ailleurs débattre d'une possible réforme de ces programmes, dès septembre, dans un contexte où le taux de chômage risque d'être plus élevé que les 8 % actuels. À cet effet, Lars Osberg indique que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) prévoit que le taux de chômage au Canada atteindra 10 % en 2010.

L'économiste rappelle que l'assurance-emploi est non seulement un filet de sécurité sociale, mais qu'elle assure également le roulement continu de l'économie.